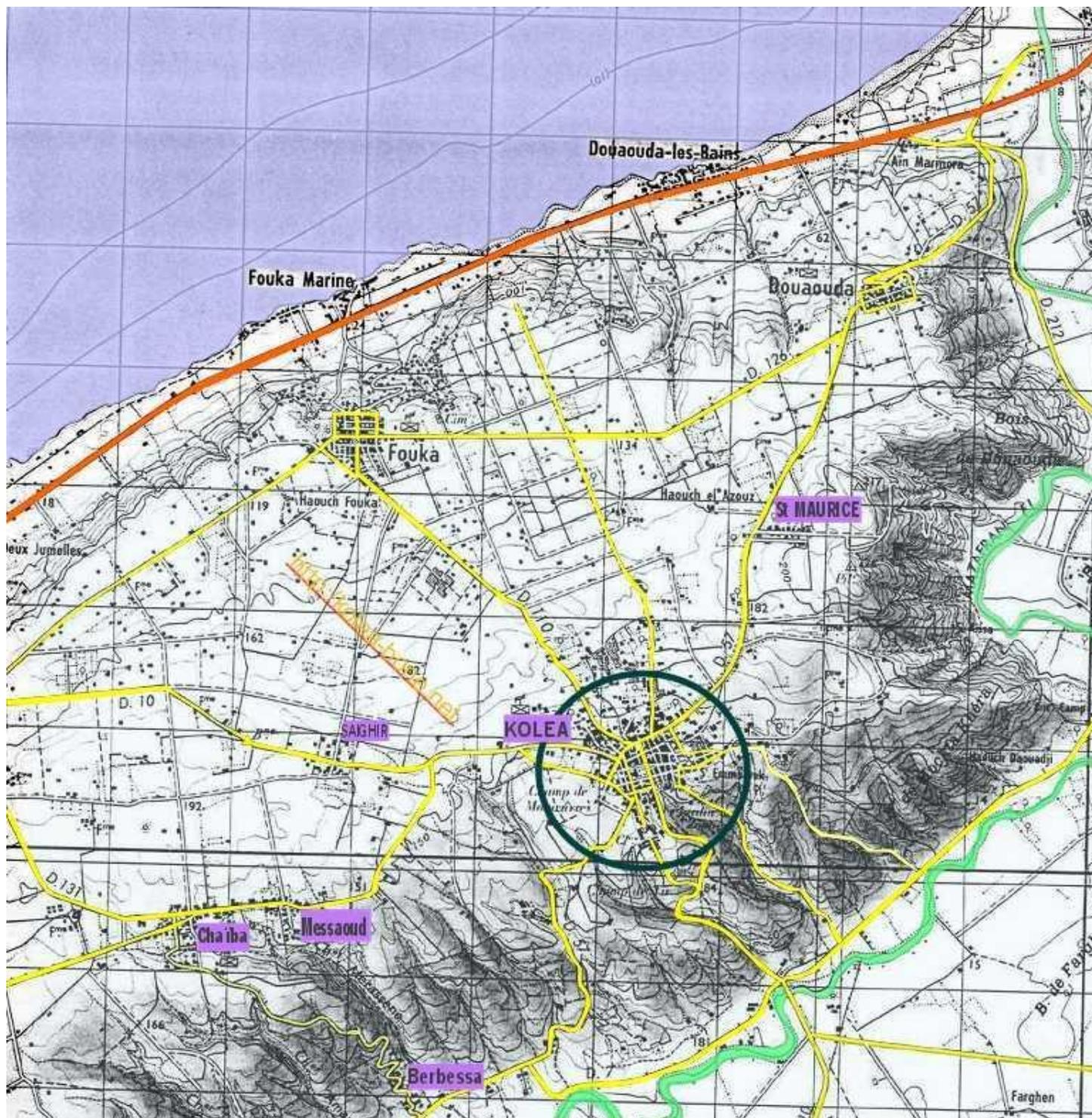


CHAÏBA

Dans le SAHEL algérois, le hameau de la commune de KOLEA, CHAÏBA, est situé à 30 km à l'Est de TIPASA, et à près de 8 km au Sud-ouest de KOLEA.



Comme KOLEA, le hameau de CHAÏBA est composée de deux plaines, une haute sur le Sahel et une seconde basse au niveau de la MITIDJA. Trois cours d'eau importants s'y rejoignent, l'Oued CHIFFA, l'Oued DJER s'y jettent dans l'Oued MAZAFRAN. Une forêt sépare CHAÏBA de BERBESSA sur les contreforts du Sahel.

Un mausolée dédié à un marabout nommé SIDI BELAÏD se trouve près du *haouch* TEKTAKA.

Après le débarquement à SIDI FERRUCH de l'Armée française le 14 juin 1830 ; ALGER capitula le 5 juillet 1830.



ALGER se trouve resserrée entre la mer et les escarpements rapides d'un petit massif de 400 mètres, le SAHEL. Au Sud le SAHEL s'abaisse par une pente douce vers la grande plaine de la MITIDJA ; SAHEL et MITIDJA forment une seule région agricole que l'on peut désigner sous le nom de plaine d'ALGER.

Cette plaine reçut ses premiers colons, venus de France, au fur et à mesure des progrès de la pacification. Mais ils eurent à combattre un ennemi redoutable, la fièvre paludéenne. La MITIDJA était dans son ensemble un immense marécage qu'il fallut dessécher par des canaux d'irrigation, et plus tard assainir par des plantations d'eucalyptus.

Conquise dans un premier temps par les Français le 25 septembre 1831 KOLEA, (après le tremblement de terre de 1825) a été rebâtie. Peuplée d'HADJOUTES, qui l'occupaient, ils nous en disputèrent la possession pendant plusieurs années ; ce ne fut qu'en 1838 qu'elle fut soumise et LAMORICIERE s'y installa avec son régiment de zouaves ; il fit construire quatre redoutes : à FOUKA, TOMBOUROUF, Ben AZZOUC et MOKTA-KHERA.



Christophe LAMORICIERE (1806/1865) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Christophe_Louis_L%C3%A9on_Juchault_de_Lamorici%C3%A8re

Dans le SAHEL on créa, en 1842, OULED FAYET, DRARIA, KADOUS et KOLEA.

KOLEA est devenue une charmante petite ville gracieusement étagée (126 mètres d'altitude) sur le revers Sud des collines du SAHEL d'où l'on domine la vallée du MAZAFRAN et la plaine de la MITIDJA.



KOLEA, a été fondée sous Hassen Ben KHEIR ED DINE, en 1550 ; elle fut d'abord peuplé d'Andalous ou Maures d'Espagne. C'est pour les Musulmans de la région un but de pèlerinage, où l'on vient vénérer la mosquée et la Koubba de SIDI-EMBAREK, saint personnage du 17^{ème} siècle, qui y est enterré.

CHAÏBA était une annexe de KOLEA. Entre CHAÏBA et KOLEA, on a créé les hameaux suisses pour les cultivateurs venus du bas Valais en Suisse.

Climat méditerranéen avec été chaud ; altitude minimale 20 mètres, maximale 225 m.



En 1851, trois hameaux, appelés hameaux suisses, ont été créés à MESSAOUD, SAÏGHR et BERBESSA pour accueillir des colons originaire du valais. Avant l'arrivée des colons, les habitants de CHAÏBA et du FARGHEN pratiquaient la pêche de la sangsue. Cette pêche s'exerçait sur une étendue de 20 à 25 hectares, dans les marais qui sont la continuation de ceux de l'oued EL HALLEUG. Les Arabes pêchaient annuellement 10 000 sangsues, qu'ils vendaient à KOLEA et à BOUFARIK. Mais cette « industrie » s'est éteinte progressivement avec les travaux de dessèchement des marais de la MITIDJA engagés par la colonisation.

Commune à vocation agricole et viticole.

Ces hameaux ont gardé longtemps l'appellation de « *Hameaux Suisses* », même quant tous les habitants furent devenus français.

C'est une page très originale de la colonisation du Sahel. Elle mérite un assez long développement rendu possible par un travail quasi universitaire mené par Eric MAYER en 1995.

HISTOIRE : de la Fondation des cinq « Hameaux Suisses » de KOLEA

Après bien des hésitations la 2^{ème} République décida en 1848 de procéder à une colonisation agricole avec des familles de paysans français. La grande originalité introduite par cette nouvelle législation fut la notion de « villages départementaux » c'est-à-dire que les familles destinées à chaque centre seraient, autant que possible, choisies dans le même département ou les départements limitrophes ; ayant les mêmes habitudes, pratiquant les mêmes cultures, elles seraient par cela même plus disposées à s'entraider et obtiendraient de leurs communs efforts des résultats meilleurs que si elles avaient été complètement étrangères les unes des autres.

Les points de vue des autorités suisses et françaises de l'époque sur cette immigration suisse valaisanne sont si différents qu'il est honnête de les exposer sans tenter d'arbitrage.

Les Suisses du Valais disaient qu'ils avaient été bernés par de fallacieuses promesses françaises. Les immigrants auraient dû trouver à leur arrivée dans la commune de KOLEA, à partir de mai ou juin 1851, des terres cultivables et des maisons bâties. En fait ils ont trouvé une brousse à palmiers nains, des tentes et des baraquements collectifs sans confort, des moustiques et des fièvres. On leur aurait promis une dizaine d'hectares, sans les avertir qu'il leur faudrait un an de travail pour défricher le premier hectare et deux ans pour obtenir la première récolte.

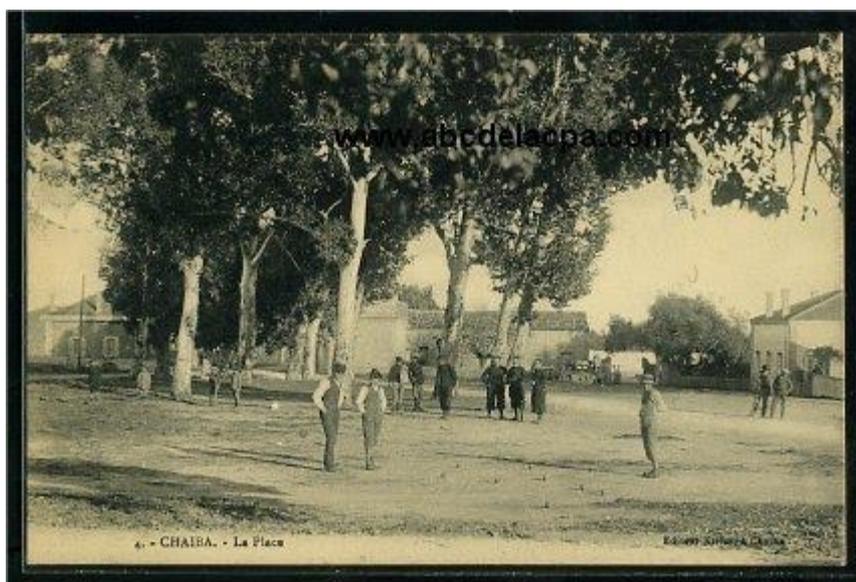
Les Français affirmaient que les communes suisses du canton de SION concernées, avaient organisé une « *émigration de débarras subventionnée* ». De débarras car ce n'est pas l'élite des agriculteurs du canton qui avaient pris le bateau d'ALGER, mais une sélection d'indigents, alcooliques, marginaux ou goitreux. S'il est abusif de parler de « *crétins des Alpes* », il est avéré que la sélection avait obéi à des critères inaptes à détecter les plus aptes à s'adapter à une vie difficile en milieu inconnu. Et subventionnée car les règles habituelles imposées par la France exigeaient, outre un certificat de bonne vie et mœurs, la possession par chaque candidat, d'une somme de 1 200 à 1 800 francs selon le nombre d'enfants. Or les candidats pressentis ou désignés étaient sans le sou ; ce sont leurs parents et leur commune qui ont financé le départ.

Les colons arrivés en juin souffrirent de la canicule et des fièvres, ceux arrivés en octobre supportèrent sans mal l'hiver algérois. Mais au printemps le retour des moustiques et du paludisme firent des ravages. Durant l'été 1852 un Inspecteur de la colonisation recense le nombre

d'alcooliques et de malades et en conclut qu'un colon sur trois est incapable de travailler. Les hameaux se vidèrent en partie de leur population, soit par décès (une soixantaine dont de nombreux enfants) soit par retour au pays, soit par déménagement vers des concessions libérées dans les villages voisins : 7 à CRESCIA, 12 à DOUERA, 10 à SAINT FERDINAND et 3 à SAINTE AMELIE.

Les 28 familles qui retournèrent dans leur village n'y furent pas les bienvenues, car totalement démunies, elles furent alors à la charge de leur commune en vertu d'une loi récente sur la mendicité, celle du 29 septembre 1850. Lorsque la famille du rapatrié était riche, la commune pouvait, par voie judiciaire, « faire placer les pauvres revenus chez leurs parents aisés ». On devine l'ambiance. Une solution fut trouvée pour 22 familles qui acceptèrent de repartir : 12 en Algérie, et 10 en Argentine. Ces départs auraient dû être, une fois encore, financés par les communes et les familles qui, au prix d'une dépense unique, mirent fin à une situation conflictuelle et plus coûteuse à long terme.

Ceux qui tinrent le coup en Algérie (la moitié peut-être ?) reçurent des aides par l'intermédiaire de l'armée (fourniture de matériaux de construction, et rations de vivres) mais financées sur le budget de la colonisation. L'administration leur fournit aussi diverses semences et une paire de bœufs ; et lors de l'achèvement du défrichement du deuxième hectare, une prime de 100 francs.



Une certaine aisance serait apparue vers 1860. Les titres de propriétés furent délivrés en 1862 ou 1864 à la suite de sérieuses opérations de vérifications du respect des engagements pris par le concessionnaire. A BERBESSA (alors appelé CHAÏBA d'en bas) l'Inspecteur de la colonisation LEARREZ rédigea un rapport élogieux, s'étonnant de trouver là un magnifique verger et des constructions non exigées : écurie, hangar, puits et four. C'est qu'au début il fallait faire son pain, une fois par semaine : il n'y avait pas de boulanger. C'est pourtant le hameau qui, en un siècle, a le moins grandi.

Comparaison des Cinq Hameaux

<u>Hameau</u>	<u>Nombre de Famille</u>	<u>Surface concédée</u>	<u>Surface moyenne d'un lot</u>
BERBESSA	8	44	5,5 ha
CHAÏBA (haut)	5	27	5,4 ha
MESSAOUD	9	46	5,1 ha
SAÏGR	21	157	7,5 ha
ZOUDJ EL ABESS	26	150	5,7 ha

Les totaux sont de 69 familles bénéficiaires de 424 hectares. Avec 3 ou 4 enfants par famille, cela ferait entre 207 et 276 personnes. C'est très modeste ; mais il ne faut pas oublier les 32 familles parties pour d'autres villages du Sahel. Ces familles furent assez vite « francisées » par des mariages avec des Français (on disait mariages croisés) qui avaient remplacés les Valaisans repartis en Suisse, et qui étaient pour la plupart Alsaciens ou Francs-Comtois ; sans oublier la naturalisation automatique des enfants nés en Algérie à partir de la loi de 1889.

Pour être complet il faudrait ajouter les familles suisses installées à AMEUR-EL-AÏN en 1849 ; et plus tard en Kabylie, entre TIZI-OUZOU et FORT-NATIONAL.

En ce qui concerne l'évolution des cultures entre 1838 et 1962 il n'est guère possible, sauf à BERBESSA, de distinguer le cas de colons résidant à KOLEA de celui des colons habitant les hameaux ou les fermes. Partout les colons ont commencé par planter des céréales et par récolter des fourrages ; et un peu plus tard du tabac. Ensuite ici comme ailleurs au Sahel la vigne a tout recouvert ou presque avec un maximum d'extension dans les années 1930. Le léger recul intervenu ensuite a libéré des terres pour des cultures de pomme de terre primeurs et de légumes de printemps.

L'originalité de la région de KOLEA est d'avoir hérité de la période ottomane une tradition d'arboriculture irriguée avec des orangers, citronniers et grenadiers notamment. Cette tradition n'a jamais disparu.

La particularité de BERBESSA, après la guerre et l'interruption des importations de riz d'Indochine, est d'avoir développé de vastes rivières à la place des anciens marécages de la MITIDJA asséchés dans les années 1930.



CHAÏBA

Les HAMEAUX

La commune de KOLEA compte 6 hameaux, ou 5 si l'on compte pour un seul les hameaux « *Suisses* » de CHAÏBA et de MESSAOUD qui se touchent presque.

- BERBESSA : à 5 km, au Sud-ouest de KOLEA,
- CHAÏBA : à 8 km, à l'Ouest de KOLEA,**
- MESSAOUD : à 8 km, à l'Ouest de KOLEA,
- SAÏGR : à 3 km, à l'Ouest de KOLEA
- ZOUJ EL ABESS (devenue SAINT MAURICE) : à 2 km, au Nord-est de KOLEA

Seul SAINT-MAURICE (d'abord appelé ZOUJ-EL-ABESS) présente un plan rectangulaire avec une route de ceinture qui semble avoir pris la place d'une enceinte de protection des origines.

Les autres hameaux sont des groupes de maisons alignées le long d'une route. Ils ne présentent pas sur une carte l'aspect de villages créés d'un coup par décision du Gouvernement général. Ils sont postérieurs au plan GUYOT et leur aménagement semble marqué par une création en plusieurs étapes dues à des initiatives privées.



KOLEA

DEMOGRAPHIE

Année 1865 : 136 habitants,

Année 1902 : 371 habitants,

DEPARTEMENT

Le département d'ALGER est un des départements français d'Algérie, qui a existé entre 1848 et 1962 ; avec les codes **91** puis **9 A**.

Considérée comme une province française, l'Algérie fut départementalisée le 9 décembre 1848. Les départements créés à cette date étaient la zone civile des trois provinces correspondant aux beyliks de la régence d'ALGER récemment conquis. Par conséquent, la ville d'ALGER fut faite préfecture du département portant son nom, couvrant alors le centre de l'Algérie, laissant à l'Est le département de CONSTANTINE et à l'Ouest le département d'ORAN.

Les provinces d'Algérie furent totalement *départementalisées* au début de la 3^e république, et le département d'ALGER couvrait alors un peu plus de 170 000 km². Il fut divisé en six arrondissements dont les sous-préfectures étaient : AUMALE, BLIDA, MEDEA, MILIANA, ORLEANSVILLE et TIZI OUZOU.

Le département comportait encore à la fin du 19^e siècle un important *territoire de commandement* sous administration militaire, sur les hauts plateaux et dans sa zone saharienne³. Lors de l'organisation des Territoires du Sud en 1905, le département fut réduit à leur profit à 54 861 km², ce qui explique que le département d'ALGER se limitait à ce qui est aujourd'hui le centre-nord de l'Algérie.

Le 28 janvier 1956, une réforme administrative visant à tenir compte de la forte croissance démographique qu'avait connu le pays, amputa le département d'ALGER de son arrière-pays et créant ainsi le 20 mai 1957, trois départements supplémentaires : le département de MEDEA, le département d'ORLEANSVILLE et le département de TIZI-OUZOU.

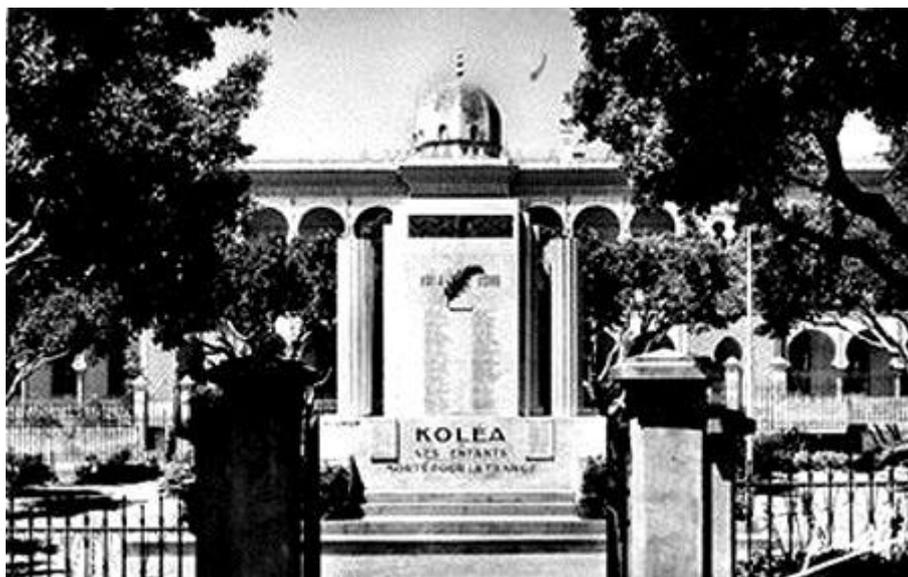
Le nouveau département d'ALGER couvrait alors 3 393 km², était peuplé de 1 079 806 habitants et possédait deux sous-préfectures, **BLIDA** et MAISON-BLANCHE.



BLIDA

L'Arrondissement de Blida comprenait 33 localités : AMEUR EL AÏN - ATTATBA - BENI MERED - BERARD - BLIDA - BOUARFA - BOUFARIK - BOU HAROUN - BOUINAN - BOURKIKI - CASTIGLIONE - **CHAÏBA** - CHEBLI - CHIFFALO - CHREA - DALMATIE - DESAIX - DOUAOUA - DOUAOUA Marine - DOUERA - EL AFFROUN - FOUKA - KOLEA - LA CHIFFA - MARENGO - MEURAD - MONTEBELLO - MOUZAÏAVILLE - OUED EL ALLEUG - SIDI MOUSSA - SOUMA - TEFESCHOUN - TIPASA -

MONUMENT aux MORTS



Le relevé n°54637 de la Commune de KOLEA dont le hameau de CHAÏBA faisait partie, mentionne **27 noms de soldats "Mort pour la France"**, au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :

Celui qui est mentionné en rouge est natif de CHAÏBA

AÏTGACEM Amar (Mort en 1917) – ARLANDIS François (1917) – BERENI Paul (1914) – CAMPS Charles (1914) – CHARPENTIER René (1915) – **CHARTON René (1918)** - COURT Emile (1918) – FORT Gaston (1917) – FOURNIER Laurent (1917) – GABET Joseph (1915) – GINER Joseph (1914) – GOULIAS Louis (1914) – KAFHAMMAM Mohamed (1917) – KHELIL Bouzid (1916) – LOPEZ Vincent (1918) – MANVE François dit Minorque (1917) – MEMAIN André (1915) – MICOT Vincent (1915) – MOLL André (1918) – MUNIOS Bastien (1918) – NAVARRO Joseph (1914) – PFEIFFER Charles (1916) – PONZODA Laurent (1914) – SIMON Jean Baptiste (1916) – SOREL Charles (1915) – TORREGROSSA Jean (1917) – VILLEBOIS Claude (1915) – YVARS Ferdinand (1915) - 

Tableau d'honneur : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k55869486/f35.image>

EPILOGUE CHAÏBA

Année 2010 : 20 427 habitants,

Et si vous souhaitez en savoir plus, cliquez **SVP**, sur un de ces liens qui ont permis d'élaborer cette synthèse :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5698477b/f67.image.r=berbessa.langFR>

http://alger-roi.fr/Alger/alger_son_histoire/communes_villages_sahel/textes/28_trois_villages_sahel_kolea_bouchet.htm

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

<http://www.exode1962.fr/exode1962/qui-etaient-ils/kolea.html>

<http://sgranger.pagesperso-orange.fr/Page5.html>

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO